

## Les tarifs

L'adhésion à l'association EMVA est incluse dans le tarif des cours

### Eveil musical

(dès 6 ans et/ou CP) ..... **65 € le trimestre**

**Cycle 1** ..... **156 € le trimestre**

**Cycle 2** ..... **193 € le trimestre**

Pour les 2 cycles :

- Formation instrumentale, 30 à 40 min hebdomadaires (voir descriptif de l'enseignement).
- Ateliers Formation Musicale, de 45 min à 1h hebdomadaire.
- Pratiques collectives dès la 3<sup>ème</sup> année.

**Tarif adulte** ..... **193 € les 10 cours**  
(ou le trimestre pour les élèves voulant s'inscrire à l'année)

- Carnet de 10 cours d'instrument, à répartir dans l'année suivant les disponibilités de l'élève et du professeur.
- Possibilité de participer aux pratiques collectives.

### TARIFS DEGRESSIFS

élèves d'une même famille (foyer)

- 10% pour le 2<sup>ème</sup> enfant
- 30% pour le 3<sup>ème</sup> enfant

Grâce aux sociétés musicales de la Vallée d'Aulps  
un instrument est prêté à chaque élève  
de l'Ecole de Musique durant sa scolarité.

## Contacts

### Ecole de Musique de la Vallée d'Aulps E.M.V.A

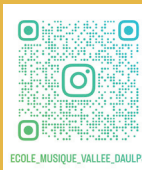
**Direction :** François BEZIEAU  
06 27 62 20 98  
direction.emva@gmail.com

Salle Culturelle de la Vallée d'Aulps  
281, route du collège  
74430 Saint Jean d'Aulps

## Renseignements et inscriptions

**Après-midi PORTE OUVERTE le**  
**lundi 7 septembre à partir de 16h**

Rejoignez-nous  
sur Insta



ECOLE\_MUSIQUE\_VALLEE\_D'AULPS



Graphisme globale VERTE

## Ecole de Musique de la Vallée d'Aulps (E.M.V.A)

Association rattachée  
à la Communauté de Communes du Haut Chablais

**Année scolaire 2026 - 2027**

Montriond · La Vernaz · La Forclaz  
Saint Jean d'Aulps · Essert-Romand  
Le Biot · La Côte d'Arbroz  
Seytroux · La Baume

Formation instrumentale  
dès 7 ans et/ou CE1

## La formation instrumentale

dès 7 ans et/ou CE1

Les instruments enseignés dans notre école de musique sont : la Clarinette, la Flûte, le Saxophone, le Cor, le Hautbois, le Basson, la Trompette, le Trombone, l'Euphonium, le Tuba, l'Alto mib, la Batterie, la Basse électrique, la Contrebasse à cordes et les Percussions.

Les cours ont une durée de 30 à 40 minutes en fonction du niveau de l'élève, de ses besoins et des objectifs d'enseignement.

## Pratiques collectives

*obligatoires dès la troisième année de pratique instrumentale*

- Orchestre junior,
- Musique de chambre,
- Batucada "percuoption",
- Chœur d'enfants...

À partir d'un certain niveau, après avis du professeur et de la direction de l'école de musique, les élèves peuvent intégrer les orchestres du territoire (l'Orchestre Municipal de Montriond ou le Brass Band de Saint Jean d'Aulps).

## L'éveil musical

dès 6 ans et/ou CP

Avec une approche ludique basée sur les jeux musicaux, les jeux de rythmes, la découverte de petits instruments de percussion, le chant... ce cours permet « d'éveiller » ces jeunes enfants au monde passionnant de la musique.

## Ateliers Formation Musicale

**Objectif toujours 2 déplacements MAXIMUM !**

L'EMVA cherche à rester au plus près des évolutions sociétales et innove encore pédagogiquement cette année. En effet, au vu des plannings des enfants de plus en plus chargés, les cours d'atelier FM et d'orchestre sont couplés à partir de la 2<sup>ème</sup> année (1h de FM + 1h d'orchestre). Ainsi, les enfants ne se déplaceront que 2 fois par semaine pour leurs 3 cours hebdomadaires.

*A noter : le cours d'instrument reste en plus suivant le planning des professeurs concernés.*

## Classes à horaires aménagés au Collège Henri Corbet

L'Ecole de Musique de la Vallée d'Aulps et le collège Henri Corbet de St Jean d'Aulps sont partenaires pour des classes à horaires aménagés musique. Ainsi les élèves de l'EMVA qui sont scolarisés au collège, peuvent terminer 2 soirs par semaine à 16h (au lieu de 17h) et enchaîner avec les cours de musique à l'EMVA.

Cette possibilité se fait sur demande auprès du collège et sous réserve de validité par la direction du collège.

## Projets

En collaboration avec l'Orchestre Municipal de Montriond (O.M.M) et/ou le Brass Band de St Jean d'Aulps, des projets musicaux sont mis en place durant l'année où les élèves jouent sur scène, encadrés par des musiciens aguerris (intervenants extérieurs, professeurs...).

**Après des magnifiques projets autour du répertoire de JJ Goldman en 2023 et autour des cuivres en 2025, l'EMVA s'associe avec la micro folie pour faire découvrir aux élèves les œuvres de différents musées nationaux en accès numérique. Le thème choisi sera l'opéra pour commencer cette collaboration en décembre 2026.**

## Le lieux des cours et des répétitions

L'école de musique accueille les élèves dans la Salle Culturelle de la Vallée d'Aulps à Saint Jean d'Aulps. L'école dispose de 2 salles de cours équipées et de deux salles de répétitions pouvant se transformer en une grande salle de concert ou d'audition.



**L'Ecole de Musique de la Vallée d'Aulps** vous propose une formation musicale complète solide et variée sous la tutelle d'une équipe pédagogique expérimentée et diplômée.

Toutes les activités de l'E.M.V.A fonctionnent au rythme du calendrier scolaire, de septembre à juin en dehors des horaires scolaires.

Venez vite nous rejoindre et goûter au plaisir de la musique.